

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.	Numéro de permis 764012	Date d'inspection Le 11 octobre 2024	
Nom de l'établissement Halte scolaire Carrefour de la jeunesse		Numéro de téléphone (506) 263-5035	
Adresse 54 avenue 21 lème Edmundston NB E3V 2B9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des dossiers pour les membres du personnel (mise à jour), des dossiers pour les enfants ainsi que les consentements signés et des dossiers administratifs tenus sur les lieux.

Observation de l'accueil et de la collation.

Tous les enfants se préparent pour aller à l'extérieur à la fin de ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 octobre 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Louise Pelletier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 octobre 2024

\_\_\_\_\_  
Date